Saint-Cyrille
de-Wendover
Deux cantons, une fierté

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes intéressées par la résolution 8427.09.26 approuvant le PPCMOI pour la construction d'un bâtiment commercial au 3415, chemin Terra-Jet, lot 6 633 443, en vertu du Règlement 470 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

AVIS est par les présentes donné que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 septembre 2026, le conseil a adopté la résolution n° 8427.09.26 approuvant le PPCMOI pour la construction d'un bâtiment commercial au 3415, chemin Terra-Jet, lot 6 633 443, cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Drummond.

Le PPCMOI est entré en vigueur le 6 octobre 2026, à la suite de la délivrance du certificat de conformité 49070-R-26-3684 de la MRC de Drummond.

Tout intéressé peut consulter la résolution pendant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, situés au 4055, rue Principale.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover, ce 5e jour de novembre 2026

Éléa Claveau, notaire OMA
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

OBJET: Résolution 8427.09.26 approuvant le PPCMOI pour la construction d'un bâtiment commercial au 3415, chemin Terra-Jet, lot 6 633 443, cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Drummond.

Je soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut mentionné en l'affichant aux endroits désignés par le conseil, le 5 novembre 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 novembre 2026.

Éléa Claveau, notaire OMA
Greffière